

Arrêté relatif à la proclamation des résultats pour l'élection des représentants des personnels au conseil de composante de l'Université de Rouen Normandie

Scrutins du 03 décembre 2024

Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L712-2 à L712-6, L719-1 à L719-3 et D719-1 à D719-40 ;

Vu les statuts de l'Université ;

Vu la circulaire en date de 11 octobre 2024 relative à l'organisation des élections des représentants des personnels dans les conseils de composante de l'université (IAE, IUT d'Evreux, UFR LSH, UFR Santé, UFR ST, UFR STAPS) le mardi 03 décembre 2024 ;

Vu l'arrêté en date du 28 novembre 2024 relatif à la composition du bureau de vote dans le cadre de l'organisation des élections des représentants des personnels et des étudiants au conseil de composante de l'UFR STAPS de l'Université de Rouen Normandie ;

Vu les procès-verbaux des scrutins auxquels il a été procédé le 03 décembre 2024.

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE DE ROUEN NORMANDIE ARRETE

Article 1^{er} : Sont proclamés élus au conseil de l'UFR STAPS de l'Université de Rouen Normandie au titre du collège A :

Liste : « Collège Professeur(e)s des universités » :

- ADE David
- BOLZ Daphné
- LEPRÊTRE Pierre-Marie
- HEUTTE Natacha
- SEIFERT Ludovic
- SIROST Olivier

Article 2 : Sont proclamés élus au conseil de l'UFR STAPS de l'Université de Rouen Normandie au titre du collège B :

Liste : « UFR STAPS pluridisciplinaire et solidaire » :

- CARPENTIER Florence
- PICARD Mathieu
- VIVET Amélie
- CLEMENCON Michel
- GOZILLON Audrey
- SOLIGNI Laurent

Article 3 : Sont proclamés élus au conseil de l'UFR STAPS de l'Université de Rouen Normandie au titre du collège BIATSS :

Liste : « Collège BIATSS » :

- BOUZARD Franck
- FARCY Elodie
- MARETTE Jean-Yves
- VIDAL Laurence
- MAUSSION Maïté
- DENIS Annie

Article 4 : La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté. Le présent arrêté sera transmis à Madame la rectrice de la région académique Normandie, chancelière des universités.

Mont-Saint-Aignan, le 06 décembre 2024

Le Président de l'Université de Rouen Normandie,



Laurent YON

ANNEXE

COLLEGE A

Nombre d'électeurs sur la liste électorale	10
Nombre de bulletins dans l'urne	7
Nombre de suffrages exprimés	7
Nombre de bulletins blancs	0
Nombre de bulletins nuls	0
Nombre de sièges à pourvoir	6

Ont obtenu :

La liste « Collège Professeur(e)s des universités » :

7 voix soit 6 sièges

COLLEGE B

Nombre d'électeurs sur la liste électorale	45
Nombre de bulletins dans l'urne	28
Nombre de suffrages exprimés	27
Nombre de bulletins blancs	0
Nombre de bulletins nuls	0
Nombre de sièges à pourvoir	6

Ont obtenu :

La liste « **UFR STAPS pluridisciplinaire et solidaire** » : **27 voix soit 6 sièges**

COLLEGE PERSONNELS BIATSS

Nombre d'électeurs sur la liste électorale	45
Nombre de bulletins dans l'urne	28
Nombre de suffrages exprimés	27
Nombre de bulletins blancs	0
Nombre de bulletins nuls	1
Nombre de sièges à pourvoir	6

Ont obtenu :

La liste « **UFR STAPS pluridisciplinaire et solidaire** » :

27 voix soit 6 sièges

Mont-Saint-Aignan, le 06 décembre 2024

Le Président de l'Université de Rouen Normandie,



Laurent YON